



Convocation pour examen de votre situation administrative

Par **Rassim**, le **17/02/2025** à **22:24**

Bonjour, j'ai reçu une convocation pour une enquête administrative a la police des frontières. C'est indiqué pour examen de ma situation administrative sauf que je suis dans l'attente de mon récépissé depuis fin septembre je ne suis pas mariée mais j'ai deux enfant français quel risque y'a t'il s'il vous plaît. Merci de vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **17/02/2025** à **22:43**

Bonsoir et bienvenue

Nous ne pouvons préjuger.

Le fait que vous ayez deux enfants français est à prendre en compte. La police des frontières ne pourra pas prendre de décision vous concernant sans tenir compte de votre situation familiale, car en tant que parent d'enfants français, vous bénéficiez de certaines protections et ne pouvez pas être expulsé du territoire français sans que votre situation familiale ne soit examinée attentivement.

Par **Rassim**, le **17/02/2025** à **23:17**

Je suis également passer en commission pour mon titre de séjour où il m'on donner un avis défavorable aucun QTF ma était notifié depuis se jour puit un refus pour menace a l'ordre public part rapport à des condamnations où j'ai déjà effectuer les peine, je suis actuellement sous bracelet électronique depuis le mois d'octobre pour une durée de 6mois que peut t'il se passer suite à cette convocation pour examen de votre situation administrative.